

**ENJEUX DES SOMMETS APEC ET ASEM EN 1996 :
LA DISSOLUTION DU BLOC ASIATIQUE DANS LES
RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES ?**

Jean-Christophe SIMON
ORSTOM - IREPD

La position des pays émergents d'Asie dans les relations économiques internationales s'appuie sur des réalités fortes, observable en particulier à trois niveaux :

- au niveau commercial, l'intégration des échanges a progressé. Elle est le reflet des profondes transformations des structures productives, et de la vigueur des activités industrielles manufacturières. 1995 a marqué en effet la première année au cours de laquelle la part du commerce intra-asiatique a atteint 50% des échanges de la zone (et le commerce intra zone des pays de l'Asean a progressé plus vite que vers les grands pays industriels). L'Asie émergente est à l'origine de 30% des exportations mondiales et 20 % des importations mondiales de produits manufacturés en 1995,

- au niveau des réalités financières : la région asiatique dans son ensemble draine depuis le début des années 90 la part prépondérante de l'investissement direct étranger à destination des pays du Sud. De plus certains pays de la zone tels que la République de Corée ou Taiwan sont aussi exportateurs nets de capitaux,

- au niveau diplomatique, les pays émergents d'Asie sont actifs dans les diverses institutions orientant les formes d'intégration économique internationale (derniers accords du

Fonds Documentaire ORSTOM



010009236

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote Bx 3236 Ex: 1

GATT, fondation de l'O.M.C., rencontres régionales de l'APEC et de l'ASEM).

Dans ce contexte, la succession de sommets internationaux en Asie²⁹, ainsi que les initiatives bilatérales européennes et américaines depuis un an, manifestent le regain d'intérêt des grands pays industriels (dans ce contexte, on rappellera que les ventes européennes à l'Asie - hors Japon - dépassaient en 1995 celles aux U.S.A). Ces rencontres permettent certes aux nations asiatiques d'affirmer leurs ambitions et de faire davantage reconnaître leurs positions internationales, mais elles invitent également à s'interroger sur une résurgence des politiques basées sur les blocs commerciaux. Les pays asiatiques émergents évoluent-ils vers une intégration économique et institutionnelle, et sont-ils susceptibles de former un 'bloc' ?

Les réponses à cette questions ne peuvent qu'être nuancées à ce stade sur le strict plan économique³⁰). Au delà des indicateurs d'intégration commerciale des nations asiatiques, de nombreuses avancées diplomatiques semblent esquisser les contours d'un espace que certains craignent de voir se transformer en bloc protectionniste³¹. Il n'est donc pas inutile de rechercher dans les évolutions récentes les éléments précisant l'attitudes des pays asiatiques vis à vis de la notion de blocs ainsi que leurs attentes vis à vis de certains regroupements ou de dispositifs de concertation régionale.

²⁹ Sommet de l'APEC à Kyoto en 1995 et à Manille en 1996, rencontre Euro-Asiatique à Bangkok en Mars 1996.

³⁰ Voir en particulier CHAPONNIERE J-R et LAURENCIN J-P 1996. Les stratégies des entreprises européennes face à l'intégration asiatique. Colloque international Université des Sciences Economiques Ho Chi Minh Ville.

³¹ Un discours révélateur se trouve dans l'éditorial de The Economist, 2nd march 1996.

I. LE "BLOC ASIATIQUE" : UNE REACTION DEFENSIVE ?

Les économies dynamiques asiatiques continuent de soupçonner les grandes nations industrielles de chercher à restreindre leur expansion soit par le biais des groupements qui maintiennent des politiques protectionnistes (comme l'Union Européenne), soit par des pressions (les USA et le statut de 'Nation la plus favorisée' pour la Chine), soit par des protections non tarifaires (Japon et normes sanitaires vis à vis des produits agro-alimentaires de l'Asean).

On peut se souvenir que l'une des récentes alarmes en Asie à propos de la notion de bloc commercial, avec sa connotation protectionniste, se produisit avant la mise en place du marché unique européen - la fameuse "échéance de 1992". Nombreux furent alors, de Séoul à Bangkok, les discours, les séminaires, s'interrogeant sur la "Forteresse Europe" et ses conséquences négatives pour le commerce des nations asiatiques émergentes. Cette "échéance de 1992" avait alors nécessité un travail important de relation publiques des pays membres comme des institutions de la Communauté pour expliquer et dédramatiser la politique et les enjeux - en particulier dans les pays de l'Asean. On peut penser que tant le mouvement de globalisation commerciale, avec la mise en place de l'Organisation Mondiale du Commerce, que les évolutions internes de l'Union Européenne (élargissement des adhésions, divergences politiques) se conjuguent pour atténuer le risque de politique protectionniste drastique en Europe.

Les pays asiatiques émergents se soucient donc de leur capacité de négociation collective vis à vis de blocs tels que la North American Free Trade Area et l'Union Européenne. En témoignent notamment les prises de position dans les négociations internationales (par exemple lors de l'Uruguay round du GATT) et

les efforts de leaders asiatiques pour faire émerger une identité institutionnelle sur la base d'une coopération économique intra-asiatique. Dans une région aux contours flous, la construction d'une identité collective diplomatique est à la fois un outil de promotion de relations consensuelles et une protection contre les pressions extérieures (on se souvient des efforts du Premier Ministre de Malaysia Mahathir pour mettre en place un instance de concertation spécifiquement asiatique hors de l'influence américaine - l'East Asia Economic Group').

On note également les efforts des pays de l'ASEAN pour faire progresser l'Asean Free Trade Area ou encore les prises de position récentes de la Chine vis à vis de l'ASEAN et de l'APEC. Certaines prises de position sont purement tactiques : le vice premier ministre chinois Li Lanqing brandit la menace de favoriser les groupements commerciaux régionaux³² afin de faire pression sur les USA dans le règlement du différent commercial qui continue d'opposer les deux pays.

Ces tendances sembleraient favoriser des politiques de constitution de blocs politiques mais aussi commerciaux qui s'opposeraient à une globalisation des échanges et à une libéralisation des dispositifs institutionnels.

II. LES FORUM DE L'APEC ET L'ASEM : UNE DEMARCHE ANTI-BLOCS ?

Cependant les évolutions récentes, et notamment celles notées dans les réunions APEC et ASEM tendent à atténuer cette impression d'une affirmation d'un bloc asiatique:

Au niveau de l'APEC il semble que le consensus des nations asiatiques se range plutôt du côté de la position japonaise pour

³² Business Week may 96.

refuser que le dispositif se transforme en forum institutionnel chargé de mettre en place des schémas rigides de libéralisation commerciale inspirés par les USA.

La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'APEC à Kyoto en Novembre 1995 a vu, au delà des sourires de façade, s'opposer, deux conceptions des relations économiques internationales dans la zone Pacifique: une conception régulée, voire règlementée, mise en avant par les Etats-Unis, et une conception consensuelle et pragmatique pronée par le Japon. Les japonais mettent en avant le risque de résurgence de logique de blocs, à travers les regroupements régionaux, et tendent à faire rebondir la notion de globalisation qui permet de faire feux de tous bois. Pour les japonais, il s'agit aussi bien de ne pas se laisser enfermer dans une logique de libéralisme commercial fondé sur des conventions dictées par les USA que d'assurer une nouvelle position souple face aux blocs émergents de l'ASEAN et également face au géant Chinois. Le redéploiement des dispositifs financiers et de coopération du Japon illustre ces enjeux.

De nombreux pays asiatiques partagent en fait l'attitude des coréens - combinant réalisme et pragmatisme - sur le processus de mise en place APEC : il serait dangereux d'être tenu à l'écart mais il faut garder un optimisme mesuré quant à l'impact sur les relations commerciales (certains analystes coréens voient principalement dans l'APEC un contrepoids aux espaces Nafta et de l'Union Européenne, et non pas une institution d'appartenance exclusive). Il ne faut cependant pas sous-estimer le fait que pour de nombreux participants, le cadre de l'APEC a permis de conforter des positions dans les relations bilatérales avec les USA, plus encore que sur le plan multilatéral : La rencontre organisée en novembre aux Philippines renforce cette impression.

Le premier sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Européenne et d'Asie, l'Asia-Europe Meeting (ASEM), qui

s'est tenu à Bangkok au mois de mars 96 a confirmé les tendances à des approches globales plutôt que régionales. Certes l'Union Européenne, sous l'impulsion du commissaire M. Marin, a choisi de privilégier des liens forts avec les pays de l'ASEAN. Mais il ne s'agit là que d'une entrée vers l'Asie puisque les 7 de l'ASEAN, ont associé la Chine, la Corée et le Japon. De façon curieuse (ironie de l'histoire ?), on retrouve là les pays invités par M. Mahathir pour fonder un groupement exclusivement asiatique antérieurement à l'APEC, initiative qui avorta sous pression américaine.

L'expression de "régionalisme ouvert" lancée par l'APEC et reprise par E. Fossati, de la Commission Européenne traduit bien la tonalité de cette forme de diplomatie économique : dans ce cadre tout assouplissement des règles commerciales au sein d'un groupement de pays s'applique dans les relations avec les autres groupes (de l'APEC à l'ASEM par exemple...). Les positions sont testées et les mesures s'inspirent d'une enceinte à l'autre par exemple entre l'Asean (avec l'Asean Free Trade Area³³) et l'APEC, et peuvent favoriser une surenchère dans les propositions de réformes commerciales qui atténue les oppositions anti-blocs³⁴.

Les principaux pays d'Asie ont donc initié un nouveau lien de dialogue avec les européens sans chercher à affirmer une

³³ L'AFTA pourrait d'ailleurs s'orienter davantage vers un débat incitatif - lié aux thèmes de l'APEC - plutôt que de pousser effectivement à la libéralisation commerciale.

³⁴ Cette émulation possible entre l'APEC et l'Union Européenne pour accélérer la libéralisation commerciale (en fait la mise en oeuvre de l'Uruguay Round) est soulignée par I. YAMAZAWA. 1996 *Apec's new development and its implications for non-member developing countries*. Developing Economies, juin.

Cependant, dans le contexte de ralentissement de la croissance des grandes nations industrielles occidentales, avec les conséquences prévisibles sur les exportations asiatiques, on ne peut exclure la résurgence de tentations protectionnistes.

position de bloc. Ils ont également profité de l'occasion marquer l'existence d'un rassemblement asiatique face aux autres membres de l'APEC, et affirmer ainsi leur autonomie de dialogue. Du côté européen, une déclaration de J. Delors³⁵ illustre bien les priorités de la nouvelle coopération économique euro-asiatique : soulignant l'enjeu d'un renforcement des relations économiques, tant au niveau du commerce que de l'investissement, il met en avant le cadre de l'OMC comme étant le plus adéquat pour négocier les conditions de la concurrence. Par ailleurs il ne manque pas de souligner le caractère marginal des phénomènes de délocalisation industrielle de l'Europe vers l'Asie, et l'impératif d'une réflexion alliant mondialisation et prospérité.

On pourrait souligner que l'image de la "redécouverte de l'Asie par les européens, sur les traces de Marco Polo" - image suggérée par l'hebdomadaire de Hong-Kong, Far Eastern Economic Review, lors de la rencontre de l'ASEM³⁶ - est à la fois ambiguë et trompeuse.

- D'abord l'éditorialiste suggère que les chefs d'Etat tel Marco Polo rapportent, parmi les trésors d'Asie dans leurs bagages, les recettes miracles du dynamisme des économies asiatiques qu'il résume par politique libérale et Etats non envahissant (de nombreux travaux récents ont montré que ce diagnostic est erroné).

- L'attitude de certains pays européens en Asie peut effectivement être marquée par l'ambiguïté : ainsi des anciennes puissances coloniales peuvent avoir une lecture nostalgique de leur relation diplomatiques et économiques (France au Viet-Nam ou Pays Bas en Indonésie).

³⁵ Challenges, février 1996.

³⁶ Far Eastern Economic Review, March 14, 1996. Marco Polo Economics : Europe rediscovers Asia.

- L'hypothèse d'une naïveté des européens vis à vis de l'Asie fait abstraction de la multiplication des démarches (nouvel intérêt des milieux d'affaires, programme de coopération des universités, échanges culturels) des pays européens - mais aussi des institutions communautaires. La stratégie allemande vers l'Asie déclarée en 1992, est exemplaire à cet égard - mais d'autres pays européens comme l'Italie ou la France ont des ambitions comparables. Celles-ci ne se sont pas encore traduites par une masse financière d'investissements ou de flux commerciaux ('seulement' 15 % des importations asiatiques en provenance de l'Europe) mais peuvent être porteuses de résultats à long terme.

CONCLUSION

On pourrait donc retenir des récents sommets que l'Asie, par sa diversité contribue à promouvoir des regroupements à géométrie variable, plutôt qu'un nouveau bloc dans les relations économiques internationales. Ces regroupements, avec leurs contours et leurs politiques flexibles révèlent des dynamiques et des approches institutionnelles bien différentes de celles observées dans l'UE, la NAFTA, ou le Mercosur, qui contredisent donc l'hypothèse de construction d'un bloc asiatique.

Les contours des regroupements nationaux restent mal définis³⁷: l'APEC s'élargira probablement à d'autres pays d'Asie et d'Amérique du sud, l'ASEAN s'ouvre et pourrait ainsi se trouver dénaturée. L'Inde, absente du sommet ASEM de Bangkok, pourrait aussi avoir intérêt à faire valoir une "position asiatique" à l'avenir.

³⁷ Dans son ouvrage "Asia Rising", J. ROHWER (1995) souligne que la nouvelle Asie industrielle ne parle pas d'une seule voix pour soutenir la libéralisation.

Les divers regroupements et instances de dialogue sur les relations économiques sont plutôt complémentaires - dans le sens où les décisions prises dans une enceinte tendent à retentir sur une autre, de manière interactive (il suffit de consulter le calendrier de l'année 1996 : ASEM, APEC et rencontre de l'OMC à Singapour).

Les récents sommets asiatiques ont mis en avant les éléments consensuels et ont cherché à habiller les enjeux économiques de grands desseins politiques: Ainsi le sommet ASEM a tenté d'identifier des projets phares d'infrastructures régionales et de coopération technologique pour donner plus de substance au dialogue Euro-asiatique. Plusieurs thèmes de débats risquent néanmoins de donner lieu à des discussions plus animées : on songe en particulier aux règles de propriété intellectuelle, à celles concernant l'origine des produits, et à certaines procédures douanières.

Cette tendance confirme le besoin de faire émerger des facteurs de stabilité, des thèmes de collaboration et de réduction des incertitudes en Asie. L'enjeu est d'ailleurs probablement autant celui de l'organisation régionale des firmes et des systèmes de production que de la libéralisation commerciale stricto sensu³⁸.

³⁸ Cf. Far Eastern Economic Review, March 23, 95. "Is APEC Irrelevant ?"

ASIES RECHERCHES

Sommaire du n°12

Editorial

Dynamismes, productivité et développements asiatiques 3

Emergence de l'économie tunisienne et maîtrise technologique 9
Pierre JUDET - IREPD, Université P. Mendès France

Condamnés à innover - la R&D en Corée et à Taiwan 29
Jean-Raphaël CHAPONNIERE, CNRS - IREPD

Les enjeux des sommets APEC et ASEM : la dissolution du bloc
asiatique dans les relations économiques internationales ? 51
Jean-Christophe SIMON, ORSTOM - IREPD

Recherches, regards et réflexions

Le contexte du développement Indonésien. *Agus SUMAM* 61

Quatre mois en Corée *Nathalie GAUTHIER* 71

L'économie du système pharmaceutique du Laos : 83
Jérôme DUMOULIN, CNRS - IREPD

Compte-rendu d'ouvrages :

La Géographie Universelle. 87

ASIES Recherches est une publication éditée par l'IREPD
Institut de Recherche Economique
sur la Production et le Développement
BP 47 38040 Grenoble Cedex 9
Tél. 04 76 82 54 23 - Télécopie 04 76 82 59 89

ISSN 0992-9681

IREPD

INSTITUT
RECHERCHE
ECONOMIQUE
PRODUCTION
DEVELOPPEMENT

DON FMA

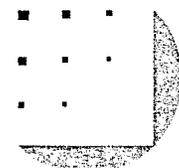
NON IND

VD

ASIES
RECHERCHES



UNIVERSITE



PIERRE
MENDES
FRANCE

Grenoble 2 Sciences Sociales

UFR DGES

N°12

DECEMBRE 1996

PL 219